

Richesse et variété des patois autour des alpes

INTRODUCTION

On entretient souvent toutes sortes d'idées reçues concernant le patois et son mode de fonctionnement. Par cette étude, nous souhaitons souligner la richesse de nos patois dans différents secteurs de la langue – lexique, morphologie, syntaxe et phonétique – ainsi que leur variété dans l'espace alpin. Sur la base du corpus réuni, nous présentons un échantillon de ces phénomènes. Les patoisants utilisent précisément les ressources et les subtilités de leur langue sans jamais avoir suivi un seul cours, et souvent même, sans être conscients de la complexité qu'ils maîtrisent.

D'origine latine, nos patois se caractérisent par la diversité inhérente aux langues non standardisées et par la richesse linguistique. Comme ils assurent toutes les fonctions de la communication, il s'agit de langue.

Quant à son statut, le patois se place en situation de diglossie, dans un rapport oral vs écrit, de sorte que les locuteurs optent selon les contextes soit pour le patois ou le français, soit pour le patois ou l'italien.



Nos patois relèvent du domaine francoprovençal, ils appartiennent ainsi à l'espace gallo-roman, placé à la charnière des langues d'oïl, d'oc et des parlers gallo-italiens. L'espace francoprovençal s'étend sur trois pays : l'Italie, la France et la Suisse.

Dans cet article, la description dialectale se fonde sur des enquêtes effectuées dans cinq localités : Bionaz et Torgnon dans la Vallée d'Aoste, Sixt en Haute-Savoie ainsi que Liddes et Evolène en Valais.

État actuel des patois

Le patois est fortement lié à l'usage et au degré de vitalité qu'il connaît selon les régions. Dans la Vallée d'Aoste, la réalité du patois est encore forte par rapport aux autres régions francoprovençales (50% de la population valdôtaine parle couramment le patois), mais le nombre d'enfants ayant le patois comme langue maternelle diminue.

En France, les patois ont fortement reculé, surtout depuis la Révolution. Actuellement, en Savoie, le prestige du patois s'associe à des revendications identitaires.

En Suisse romande, le patois est encore connu dans le canton de Fribourg (la Gruyère) et en Valais. Dans le Jura, le patois (non francoprovençal) jouit d'un statut spécial, la Constitution spécifie qu'il convient de le défendre, et des cours à option sont dispensés à l'école primaire. En Valais, le patois a quitté les localités de la plaine ; dans les vallées latérales, partout des patoisants ont une connaissance active, mais souvent ils n'ont que peu d'occasions de l'exprimer. Evolène est aujourd'hui la dernière commune où des enfants apprennent encore le patois comme langue maternelle, mais la proportion des enfants patoisants d'âge scolaire se réduit rapidement.

Que faire ? Sauvegarder !

Face au constat du recul des patois, comment convient-il de réagir ? D'un côté, les patoisants s'encouragent à continuer à le parler. De l'autre, il est urgent de relever, de noter pour garder la mémoire des mots et des usages. Il importe spécialement d'enregistrer afin de conserver la parole et la mélodie du discours. Il faut aussi transcrire les matériaux pour les fixer et faciliter l'accès à l'information.

La mise en œuvre de ces moyens de sauvegarde nécessite l'organisation d'enquêtes tant individuelles que collectives par le biais d'institutions visant à étudier et à promouvoir le patois.

Actuellement, le Concours Cerlogne constitue un exemple de cette activité. En outre, l'APV (Atlas des patois valdôtains) se trouve en cours de réalisation au BREL. Des travaux de recherches sur la toponymie, des mémoires et des thèses sur le patois enrichissent la connaissance et contribuent à la sauvegarde d'un savoir.

Notre analyse se base sur les matériaux récoltés par ALAVAL¹ (Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand). Cet atlas comprend aussi des points d'enquête externes : en Savoie et en Vallée d'Aoste. Les données enregistrées sont transcrites selon l'alphabet de l'Association Phonétique Internationale.

En plus des données extraites d'ALAVAL, des compléments sont fournis grâce à la connaissance de notre langue maternelle, respectivement le patois de Roisan et celui d'Evolène.

La présente analyse s'intègre parmi les études comparatives réalisées dans le cadre du projet Interreg II (Atlas valaisan et valdôtain).

1. RICHESSE LEXICALE

Les patois francoprovençaux se caractérisent par une grande richesse terminologique pour nommer des réalités ainsi que par une haute précision dans la distinction des signifiés. Trois séries d'exemples illustrent la richesse lexicale patoise.

Dans la civilisation paysanne, en contact permanent avec les éléments, il importe de se protéger et de protéger ce que l'on élève, ce que l'on cultive. On distingue selon qu'il s'agit de se protéger de la pluie ou du vent et le vocabulaire patois enregistre cette différenciation de sens à l'aide de deux locutions adverbiales, respectivement à Roisan et à Evolène² : [a f'uta] / [a f'ʊθa] et [a rikj'ei] / [a rɛkw'ejk].

La première locution sert à décrire une position à l'abri de la pluie, protégée par un plafond (toit, avant-toit, parapluie) :

Quand il grêle, les vaches se mettent à l'abri.

(1) kãŋ ɪ gʀ'el:ɛ - lɛ b'itʃɛ sk'apõ ɪ vã æ f'ɪ:ta (Torgnon)

(2) kã jɪ gr'eʎe le v'atsɛ le ʃɛ k'atsən a f'ʊθɐ (Evolène)

Par ailleurs, en parlant d'un endroit bien exposé, situé à l'abri du vent et des courants ou à l'abri du gel, le patoisant utilise l'expression [a rikj'ei] / [a rɛkw'ejk].

On sème les haricots à l'abri du vent.

(1) nɔ plant'ɛ lɔ pəz'et:ə a rik'ɛi (Bionaz)

Ces deux locutions adverbiales entrent dans la caractérisation d'une position ou d'un lieu. À Roisan, les patoisants disposent même d'un adjectif pour qualifier un endroit placé dans cette situation abritée : [k'odʒɔ] et d'un substantif pour désigner un endroit correspondant à cette exposition : [kodʒ'at].

Ainsi, pour désigner une position privilégiée, protégée contre les éléments (l'eau, la neige, le courant, le vent, le froid ou le gel), le français ne dispose que d'une locution parfois périphrastique ("à l'abri" ou "à l'abri de la pluie" ou "à

l'abri du vent”), ce qui est insuffisant pour un patoisant. Le patois précise certaines nuances ignorées dans d'autres langues.

La population vivant dans les Alpes est confrontée à une topographie et à des conditions atmosphériques particulières. De plus, la majorité de la population étant de souche paysanne, beaucoup de gens vivent à l'extérieur. Comme la langue permet de dire le monde, ces conditions de vie spécifiques se reflètent dans la langue. Les vocabulaires italien et français sont certes très riches, pourtant ils ne disposent pas de nombreux mots pour désigner la neige. Au contraire, nos prédécesseurs ont eu besoin de différencier les modes de “neiger” et ils ont développé le vocabulaire adéquat à leurs observations et à leurs besoins de communication. En patois, les verbes et les locutions verbales signifiant “neiger” dessinent une large palette :

- a) commencer à neiger, lorsque la pluie tourne à la neige : [mikl'i] / [mexλ'a] ;
- b) neiger par petits flocons secs, au début d'une précipitation de neige : [faλu:ts'i] - [grataλ'i] / [bajytɕj'ɛ] - [fryzɣn'a] - [mɛλon'a] - [nɛwucj'ɛ] ;
- c) neiger à plus grands des flocons : à Roisan, on dit [gawœλ'i] ;
- d) neiger par endroits seulement : à Evolène, on utilise le verbe [garej'ɛ] ;
- e) neiger (termes neutres caractérisant des précipitations moyennes, les plus courantes) : [bøt'i ba də nej] - [baλ'i] - [viĩ] / [nɛv'ej] - [baλ'ɛ] ;
- f) neiger fortement, à gros flocons : [viĩ də gru fl'okl̥ə] / [flɔtɕj'ɛ] ;
- g) neiger en tempête : [fi lo kwu'isə] / [kuɕj'ɛ] ;
- h) neiger en forte tempête, au point que la neige recouvre les façades : à Evolène, le verbe [rɛblɔtɕj'ɛ] dénote ce type de précipitation.

Voilà un large éventail d'expressions, distinguant en l'occurrence huit degrés différents dans la description d'une précipitation neigeuse. Ce nombre élevé de verbes témoigne de la créativité lexicale des patoisants. Le vocabulaire lié aux chutes de neige comporte aussi des noms pour désigner les différents flocons. Grâce à son lexique riche et précis, le patois permet de signaler les plus petites variations intervenant dans l'environnement.

Les patois francoprovençaux, langue autochtone des régions situées autour du Mont-Blanc, ont développé au cours des siècles un lexique propre à cette réalité montagnarde, essentiellement agricole et pastorale. La notion d'amoncellement ou de tas s'est développée en patois sur une terminologie spécialisée qui distingue selon les matières et, le cas échéant, selon les quantités. S'agit-il des pierres qui sont enlevées des champs et ensuite mises en tas, on parle alors des [murɔz'ijə] / [mɔzj'œrə]. En patois, la dénomination est précise et synthétique alors que le français ou l'italien recourent à une expression composée, analytique, respectivement : *tas de pierres* et *mucchio di pietre*.

La préparation du bois, en particulier pour le chauffage, occupait beaucoup de temps, et le bois coupé était soigneusement empilé devant la maison pour constituer des [ts'ɑ:lə] / [təsə] et le verbe correspondant à cette action [ɑ̃tsɑ:l'i] / [ɛ̃tɛçj'ɛ].

Au temps où la culture des céréales était encore pratiquée, le blé était disposé en [dzui'l'un dr'etə] / [zɛv'œlɛ] sur le champ, pour le séchage. Ensuite, on rentrait le seigle dans le raccard, où il était entassé. Ce grand tas s'appelle une [t'itsə] dans le patois de Roisan.

Même si l'économie en autarcie a fortement régressé dans les Alpes, l'élevage demeure une activité importante. Les travaux de la fenaison mobilisent encore la main-d'œuvre familiale. Après le fauchage, le foin est mis en tas pour la nuit. Selon la manière d'amonceler le foin et selon la quantité de foin, le patois connaît une nomenclature précise.

Lorsque le temps est beau et qu'il n'y a pas trop de rosée, il suffit de mettre le foin en petits rouleaux, on parle de [rwɛl'œtɛ] à Evolène ; s'il s'agit des grands rouleaux préparés pour rentrer le foin sec, on amasse des [t'ijə] / [rw'œlɛ].

Avec les regains, on prépare le premier soir de tout petits tas qu'on appelle les [t'œpə] - [t'œtə] / [k'ɑjɛ]. Le terme habituellement utilisé à Evolène pour désigner des tas de foin est celui de [mats'ɔ̃].

Si les tas sont soigneusement échafaudés et assez grands, on parle de [gru t'œtə] / [g'i'lɛ]. Le foin presque sec est rassemblé en de très grands tas, appelés des [wɛlam'ɔ̃] dans le patois d'Evolène, lorsque la pluie menace et qu'il est impossible de le rentrer à temps. Tel est le lexique disponible pour nommer les tas effectués sur le pré.

Lorsque le foin est engrangé, l'ensemble du tas s'appelle une [bl'ita] / [mɔf'ɛ]. Pour affourager le bétail, la [bl'ita] ou le [mɔf'ɛ] est divisé en parties et chacune de ces divisions se nomme une [k'œtɑ] / [b'ysə]. La partie supérieure de la [bl'ita], partie qui est plus légère et qu'il n'est pas nécessaire de couper avec le coupe-foin, s'appelle le [byts'ũ].

Manifestement, les ressources lexicales du patois étalent une richesse telle, dans la dénomination des réalités, que les langues normalisées ne parviennent pas à intégrer. Retrouve-t-on une telle diversité dans la forme des mots ?

2. VARIÉTÉ MORPHOLOGIQUE

2.1. Les démonstratifs

Les patoisants utilisent couramment des démonstratifs pour désigner l'objet dont il est question et pour expliciter la proximité ou la distanciation. De cette

manière, on peut aussi relever le degré d'affection qui lie le locuteur à l'objet de l'énoncé ou comment il s'éloigne de l'objet déterminé.

À Bionaz, la forme [s'itə] pour le pronom démonstratif masculin singulier désigne la proximité, *celui* ou *celui-ci*. Quand [s'itə] est suivi de l'adverbe [l'i] *là*, il désigne une réalité plus éloignée, *celui-là*. Au féminin, la forme [s'œta] < ECCE ISTA signifie *cette*, [s'œta s'eʎa] équivaut à *celle-ci*, c'est-à-dire quelque chose qui est encore plus proche et mieux défini. S'il est question de quelque chose d'éloigné, les témoins de Bionaz emploient [s'ala] < ECCE ILLA, et [s'ala li] pour déterminer quelque chose qui est encore plus éloigné.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS À BIONAZ				
	Formes de la proximité		Formes de la distanciation	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sing.	s'itə	s'œta+ s'eʎa`	s'itə li	s'ala (- li)
Plur.	s'isə	s'œtə	s'isə li	s'alə

FORMES DE LA PROXIMITÉ					
	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
Masc.	s'itə	s'e	si 'æθ	si 'eĩŋk'	fik
	s'itø	s'i s'eʎa	se a εθ'a	s'i sə	fik f'iʎa
		s'ɛ		s'i sə	
		s'it			
		s'esœ			
Fém.	s'œta s'eʎa	s'œta		st'a sə	sty f'iʎa
				st'a s	sta f'ʎa
				ʎa 'eĩntœ	

FORMES DE L'ÉLOIGNEMENT					
	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
Masc.	s'itə l'i	se le:		si d'e	fʎi li
	s'itɛ li	s': lɛ		si d'e	
Fém.	sala	s'e:la	hl'az	fila 'eĩncj	ʎa li
	s'ala l'i	sel'a le	ɛ'enθe	ʎə l'e	
	s'alə	s'ala l'e:	s'l'az æ'eθ		
			haz 'æ:θ		
		hl'az 'æθ			

À Torgnon, les locuteurs patoisants utilisent les formes [s'e] *celui*, [s'i s'eʎa] *celui-ci* et [s'œta] *celle-ci* pour marquer la proximité. Pour l'éloignement, on trouve les formes [se le:] *celui-là* et au féminin [s'e:lɑ] qui peut encore être suivie de la particule [le:] *là*.

À Sixt, on a deux formes du démonstratif : une pour la proximité [sɪ 'æθ] *celui-ci* et une pour la distance [hl'az ɛ'ɛnθe] - [hl'az 'æθ] *celle-là*. D'après les matériaux disponibles, il semble qu'il existe une seule forme pour le féminin. J'ai trouvé aussi les déterminants [sta] pour indiquer le degré proche et [ʎa] pour désigner quelque chose qui est plus éloigné.

À Liddes, pour marquer la proximité, on a les formes du masculin [sɪ 'eĩŋkɛ] et [s'i sə] *celui ici*. Le démonstratif est suivi des adverbes déictiques [eĩŋkɛ] et [sə]. [s'i] est aussi suivi de [le] quand on parle de *celui-là*. Au féminin, on a la forme [st'a sə] *celle ici* qui marque la proximité par rapport à l'énonciateur. Par contre c'est la forme [fɪla 'eĩncj] qui marque une certaine distance, pas très grande, et [ʎə l'e] une plus grande distance.

À Evolène, pour les formes de la proximité on rencontre au masculin [ʃik] qui peut être suivi de l'adverbe déictique [ʃ'iʎa]: [ʃik ʃ'iʎa]. Au féminin, on trouve au cas sujet la forme [sty ʃ'iʎa] et au cas régime [sta ʃ'ʎa]. Pour l'éloignement, on a [ʃʉi lɪ] pour le masculin au cas sujet et [ʃe] pour le cas régime. Pour le féminin on a [ʃʉ] au cas sujet et [ʎa] au cas régime.

2.2. Le pronom personnel de la 1^{re} personne

D'un point de vue morphologique, le pronom personnel sujet de la première personne du singulier, le *je* français, est assez représentatif de la diversité dialectale. La variété de cette forme pronominale est frappante. Nous distinguons tout d'abord les formes atones, non accentuées, *je* mange et les formes toniques, accentuées, telles que *moi*, *je* mange.

Quand le pronom est suivi d'un verbe qui commence par une consonne, tel que [mĩndʒ'i] *manger*, [ba:ʎ'i] *bâiller*, [bət'i] *mettre*, aux temps simples, nous observons soit l'emploi du pronom soit son omission. C'est le cas à Bionaz où, en patois, le pronom *je* est souvent omis. On trouve ainsi :

- Je bâille parce que je suis fatigué.*
- (1) b'a:ʎo pərk'e sɪ ʎa'pa (Bionaz)
- Je mets les mains sur les hanches.*
- (2) b'œtɔ lə m'ã dæc'i lə fl'ã (Bionaz)
- Comme neuf heures, je prends...*
- (3) mɛ n'a - zam:'i - m'ɛ lɔ mat'œ m'œdzɔ pa (Bionaz)

Par contre à Torgnon, pour le même énoncé, le premier témoin nous dit :

Je bâille parce que je suis fatigué.

- (1) dø b'ò:ʎɔ pɛkʰ'ɛ sɪ ʎɔn'e: (Torgnon)

Je mets la marmite sur le feu.

- (2) de b'œtɔ la kaf'y:la dʏs ʎɔ fɔʀn'ɛ (Torgnon)

Toujours à Torgnon, le deuxième témoin utilise assez régulièrement le pronom sujet, mais il emploie les morphèmes [də], [dzə], et [dzø].

Le soir, je ferme la porte.

- (1) ʎɔ n'œt də fɪ'ɛmɔ la p'œʁta a kʲ'ʊ (Torgnon)

Je bâille parce que je suis fatigué.

- (2) dzø b'ʊ:ʎɔ pɛʁk'ɛ də sɪ ʎɔn'e (Torgnon)

Je vois le soleil qui se lève.

- (3) dzə v'ɛʝɔ la lɛv'u du sɔl'ɛɪ (Torgnon)

En Haute-Savoie, on retrouve régulièrement la forme [də] :

Je bâille parce que je suis fatigué.

- (1) dœ b'ɑɪ pask'ə se fatig'ɑjɛ (Sixt)

Je mets les mains sur les hanches.

- (2) dø m'ɛt leə m'ɔ sy l z 'ɑãθə (Sixt)

En Valais, à Liddes quand le pronom est exprimé, c'est la forme [jʏ] qui est choisie.

Je bâille parce que je suis fatigué.

- (1) jʏ b'ɔ:ʝɔ paskə see l'ɑn'a (Liddes)

Le témoin d'Evolène utilise facultativement le pronom *je*. Nous avons donc des énoncés tels que :

Je bâille parce que je suis fatigué.

- (1) ʝɔ b'ɑʎɔ p'askɛ ʃɥi l'ɑnə (Evolène)

Après le repas, je fais la sieste.

- (2) f'ɛʝɔ una pt'ita sj'ɛsta apr'ɪ dʏn'a (Evolène)

Toutes les formes pronominales apparaissant dans les énoncés précédents, à savoir [də] - [dzə] - [jʏ] - [jo], dérivent de la forme latine *ĒGO*.

“JE”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
b'a:ʎo b'æto m'ædzɔ	T.1 dø b'o:ʎo də vœ dœ mɛ kɛ'ɪ:ɔ də s'ɪ mɑʀj'e:jə de b'æto də se n'ɛɛ T.2 dzø b'ɔ:ʎo dzə v'ɛjo dzə s'ɪ: mɑβɪj'u	dœ b'aɪ dø m'ɛt də vɛ də sɛ v'ɛvɑ:	jɪ b'ɔ:ʎo ɥɪ vɛ all'e - jɪ w'ɛ jə mə n'omɔ	jɔ b'aʎo fɛzɔ jɔ dr'ymɔ ʃɪ m'ɑrj'a: jo mɛ ʃuv'œ:nio jɔ s'ɪŋnɔ jɔ vwe jɔ ʃɪ pɑ ʃɔv'ɛn

Le verbe “avoir” et les verbes conjugués avec l’auxiliaire *avoir* constituent un cas particulier. En effet dans des phrases telles que *j’ai ... ans* ou *j’ai mal* ou *j’ai vu ...*, le verbe est toujours précédé d’une forme pronominale. La variété morphologique augmente encore : par exemple, pour dire *j’ai mal* ou *j’ai ... ans*, nous avons à Bionaz [n ɪ], à Torgnon [d ɪ], [dz ɪ] et [n ɪ], à Sixt [d ɪ], à Liddes [j ɪ] et à Evolène, le témoin utilise tantôt [j ɪ] tantôt [l ɪ].

Les formes [dz] [d] [j] sont le résultat d’une élision du pronom devant une voyelle. Les morphèmes [n] et [l] sont des formes particulières et intriguent les linguistes qui proposent plusieurs explications.

“J’AI”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
n ɪ fɪ n ɪ zam'ɪ v'ɪ n ɪ v'e n ɪ pam'ɪ n ɪ lə	T.1 n ɛ zam'e v'y: d ɛ trɔv'ɔ: d ɛ v'y:ɛ d ɛ mʊ T.2 d'eɛ zam'e v'y: dz 'e mu n ɪ vɑrd'u d ɛ akap'u	dj' ɛ zam'e fɛ d ɛ zæm'e vj'y d ɛ vj'u d ɛ katr'ɪ vɔ̃ sɛ t ǣ d ɛ mɑ d ɛ trɔv'a d ɛ mdj'ɛ	j ɪ mɛt'y j ɛ jɪ j ɛ m'o j ɛ k'ɪɛfj 'a l'ədəjo	l ɪ mɑ: j ɛ lɔ ku j ɛ ũŋ kal l ɛɪ - j ɛɪ ʃ'ɔʃɑt sɪŋk an

En ce qui concerne les formes toniques, ou fortes, à Bionaz c’est le pronom [me] qui est utilisé :

J’ai ... ans.

(1) me n ɪ kɑr'ɛt sat ǣ (Bionaz)

Je suis mariée, célibataire, veuve ?

- (2) me s'i marj'æ (Bionaz)

La forme pronominale [me] est originairement issue de la forme accusative MEUM qui a remplacé le cas nominatif.

À Torgnon et en Savoie, c'est également la forme [me] qui est employée pour désigner *moi, je*.

Quand j'étais jeune, nous achetions peu de viande.

- (1) kã me s'eo dzəv'əðð n atset'ɪæ k'azə zam'e de: vj'ãda (Torgnon)

Je suis marié, célibataire, veuf ?

- (2) me dzə s'i: makɪj'ʊ (Torgnon)

Je ne me souviens pas de mon arrière-grand-père.

- (3) a na mø mə ɐp'el pa d mu z aj'ɛɐ ɡã pak'ã (Sixt)

Par contre en Valais, le même morphème atone [jɔ] - [jə] du nominatif peut aussi être utilisé pour la forme tonique. Le contexte et l'intonation aident à comprendre si une structure telle que [jo si ne] signifie *je suis né* ou *moi, je suis né*.

Je suis née à Liddes.

- (1) j'œ sei ne 'a l'idə w'e (Liddes)

À Evolène nous pouvons aussi avoir des énoncés tels que [jɔ jɔ k'ɔpɔ de pti bwɔ] où le premier des deux morphèmes exprime la forme tonique et le second la forme atone du pronom. Cette structure n'est pas systématiquement utilisée, mais elle représente une des réalisations possibles.

Pendant ce temps-là, je coupe du petit bois.

- (1) dow tɛŋ ke le məjn'o rəm'a:ʃən le br'ütse jɔ jɔ k'ɔpɔ de pti bwɔ (Evolène)

“MOI JE, MOI J'AI”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
T.1 me l r'ʊ me n i kar'ët sat ã me s'i marj'æ me mə ɐk'ɔrdo mɛ trav'ɑɔ T.2 m'ɛ ni n'ũ mɛ n'ʊ me trav'ɑɔ	T.1 j ɛ mɛ m'a: bw'eba - e m'ɛɛ T.2 kã me s'eo dzəv'əðð m'ɛ dzə mɛ kr'ɪ:ɔ me dzə s'i: makɪj'ʊ mɛ də feɔ mɛ trɑv'ɑɔ	me hlɔ ʊ zɛ kɔp'y le ʃɔs'et it'ɛ mø møn øm e mø: mə d ɛ ɔ sʊvən'ɪɐ ma føʎe e mø mø mə ɐp'el pa	l ɛ j'œ ci li z e trykwət'ʊ l e j'ɔ k ëtərtəp'e mɔn 'ɔm ə mw'a j'œ sei ne 'a l'idə ma b'u:ba e j'ə mø kwyz'ẽẽ ẽ m'ə	jɔ jɔ k'ɔpɔ de pti bwɔ lɪ məj m'ata ɛ jo lɪ məj f'ɛnə e jɔ

2.3. Morphologie verbale

L'emploi pronominal s'associe à la conjugaison verbale. Pour étudier les verbes, aussi bien dans les patois que dans les langues romanes standardisées, on les répartit en classes. Cette division se fonde traditionnellement sur la conjugaison latine. Par exemple, à propos du verbe "lever", du latin LEVARE, on considère qu'il s'agit d'un verbe du premier groupe, issu de la conjugaison en -ĀRE. Ensuite, on examine comment cette terminaison de l'infinitif a évolué selon les langues.

"LEVER" < LAT. LEVARE				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
ləvʔ	ləv'a	ləv'e	ləv'e	ləv'a

Sur la base de la voyelle finale, qui marque la terminaison de l'infinitif "lever" dans les patois de trois espaces situés autour des Alpes, et pourtant l'analyse se réfère seulement à cinq points d'enquête, le système s'articule autour de trois voyelles : [a], [e] et [ɪ]. La voyelle étymologique "A" se retrouve dans les deux patois de Torgnon et d'Evolène : [a]. Quant aux autres patois, ils se montrent moins conservateurs. La voyelle accentuée a évolué comme en français dans les patois de Sixt et de Liddes : [e]; elle est encore plus fermée dans le patois de Bionaz : [ɪ] sous l'influence analogique des verbes dont la terminaison est issue de -ARE précédée d'une palatale, par exemple [baʔɪ], *donner*.

Cependant, la comparaison de la voyelle finale des infinitifs appartenant à la première classe verbale avec des mots dérivant d'une base latine comportant un "A" tonique fait ressortir l'importance de l'influence analogique dans les formes verbales.

"BLÉ" < BLATU				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
bl'ʊ	bl'o:	bl'a:	bl'o	bla

Excepté dans le patois d'Evolène, tous les résultats phonétiques divergent selon qu'il s'agit d'un verbe ou d'un autre mot. Le tableau phonétique illustrant les résultats réguliers de la voyelle "A" tonique libre dans les patois montre que les terminaisons verbales adoptent un comportement particulier.

Sur la base de la finale de l'infinitif, les relevés effectués dans les résultats des enquêtes composent le tableau suivant :

LES INFINITIFS					
Flexion	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
-ĀRE	bət'ɪ al'ɪ kɔ̃t'ɪ ləv'ɪ	bət'a kɔp'a semø'a port'a	al'e ləv'e kɔp'e: pɔrt'ɪ ɛbar'ɪ	sə ləv'e kɔp'e plāt'e t'ɔ̃n'ɪ pas'ɪ	l'avɑ krɔz'a aber'a ʃen'a
-ĪĀRE	baʎ'ɪ tsɛrts'ɪ vɑɲ'ɪ mædz'ɪ	T.1 baʎ'e medz'e ʃɛ kɔts'e ʃɛrts'e T.2 blɛts'ɪ nɛtɛj'ɪ rɛɪʃ'ɪ	md'ɪ baʎ'ɪ baj'e w'ɑpɛ	b'ajɪ midz'ə	baʎ'ɛ mʏzj'ɛ wɑɲ'ɛ
-ĪRE	drɔm'ɪ		dʁəm'e	drym'ɪ	drym'ɪ
-ĔRE ³	fe: t'ɑrdo kw'eɛ m'ɔudrə at'ɛdrə	fæ m'udrɔ b'ɛɛ t'ɔrdɛ pʁ'ɛdɛ m et'ɔlɛ	fak t'ud d'ɪk v'ɪ	fɪlə cj'ed.rɔ	tw'ɛ:drɛ fɛjɛ

Ces relevés font apparaître des alternances dans la terminaison des infinitifs. En particulier, les deux témoins de Torgnon identifient différemment la finale des infinitifs issus de la première classe et dont la terminaison est influencée par une palatale : le premier témoin indique des verbes en [-e] et le deuxième témoin des infinitifs en [-ɪ]. De plus, aussi bien à Sixt qu'à Liddes, un locuteur donné pratique l'alternance selon les verbes et selon les moments de l'enquête dans les deux séries issues de la première classe verbale : [-ɪ] ⁴ [-e].

En appliquant cette grille à l'ensemble des verbes à l'infinitif relevés dans le corpus, on construit le tableau suivant :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TERMINAISONS DES INFINITIFS					
Termin.	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
-ĀRE	-ɪ	-ɑ	'e -ɪ	-'e -ɪ	-ɑ
-ĪĀRE	-ɪ	T.1 -'e T.2 -ɪ	-ɪ -'e	-ɪ -'ə	-j'ɛ
-ĪRE	-ɪ		-'e	-ɪ	-ɪ
-ĔRE		-ɛ		-ɪə	-rɛ

Pour l'interprétation des cases vides, il convient de relever que le corpus enregistré à Torgnon ne comporte pas d'infinitif du deuxième groupe. En ce qui concerne les verbes souvent irréguliers du dernier groupe, les terminaisons sont fort diversifiées à Bionaz et à Sixt.

L'examen de l'ensemble de la conjugaison patoise dépasse assurément le cadre de cette étude. Aussi avons-nous choisi quelques aspects particulièrement intéressants, susceptibles d'illustrer la variation inhérente aux patois. Pour le présent de l'indicatif, le paradigme de la 5^e personne reflète cette diversité.

LA 5 ^E PERSONNE DU PRÉSENT DE L'INDICATIF					
Flexion	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
-ĀTIS	lam'adə vo vo z 'atr al'adə asat'adə vo aryv'adø	T.1 v al'ɔ:de v atsət'ode vo lam'ɔde afet'ode vo T.2 vo lɛ z atsət'udɛ afet'udɔ vo	z al'a o kapel'a	w al'ɔ ãm'ɔ wɔ ʃət'ɔ w'ə wu t'on:ɔ	afet'a: vo am'a vo atsət'as al'as
-ĪĀTIS	mædz'adə vo z 'atrø travaj'ad	T.1 vo mædz'edɛ vo travaʎ'ede t'e T.2 vo tʁavaj'e	vo o tʁevaʎ'i	mydzɥ wɔ wu tʁæj'e	travaj'e vo mʝzj'es
-ĪTIS		v'ɛnde		wɔ sɔvən'i w'ə vəni p'ɔ m'i	drym'is
-ĒTIS	vɔl'ad		vɔ vɔl'e: vu z av'e ʊ z av'i v sav'i		wɔl'is ʃ'ade
-ĪTIS	vɔ vɛ'a:ɔdə	vo v'ɛidə	vɔ met'e	wɔ w'ede	v'ejde vo

Voici le tableau récapitulatif, simplifié, des désinences :

DÉSINENCES DE LA 5 ^E PERSONNE DU PRÉSENT DE L'INDICATIF					
Flexion	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
-ĀTIS	-'adə	T.1 -'ɔ:de T.2 -'udɛ	-'ɑ	-'ɔ	-'as
-ĪĀTIS	-'adə	T.1 -'edɛ T.2 -j'ɛ	-'i	-'ɛ	-j'ɛs
-ĪTIS		-de		-'i	-'is
-ĒTIS	-'ad		-'i -'e		-'is
-ĪTIS	-'ɑ:də	-də			-de

Pour ce qui concerne l'origine de ces terminaisons, il convient de remonter aux désinences latines afin de cerner la composition de ce tableau. La désinence [-ɑ] < -ĀTIS est étymologique à Sixt pour la première série des verbes du premier groupe. La terminaison est aussi conforme à l'évolution phonétique à Evolène, où le [-s] flexionnel se maintient lorsque le verbe occupe une position forte dans l'énoncé. À Liddes, la terminaison [-ɔ] correspond à l'évolution régionale de la voyelle latine "A" (cf. ci-dessus : bl'o < BLATU). Cependant les formes valdôtaines ne peuvent pas être interprétées sur la base de la flexion latine -ĀTIS.

Dans les verbes où cette terminaison -ĀTIS est précédée d'un élément palatal -ĪĀTIS, ce dernier a influencé la voyelle qui s'est diphthonguée en [-j'ɛ], ce résultat apparaît à Evolène. À Liddes, la diphthongue s'est réduite à son second élément [-'ɛ]. Parmi les exemples relevés, on retrouve le résultat de cette palatalisation dans le patois de Sixt qui a passé à une seconde palatalisation [-'i]. Considérant la terminaison latine, les formes valdôtaines résistent encore à l'explication.

Pour les verbes en [-i], appartenant au deuxième groupe, la terminaison est régulière à Liddes et à Evolène. Le corpus ne fournit pas d'exemples de Sixt ni de Bionaz. La forme entendue à Torgnon ne correspond pas à la désinence latine.

Enfin la conjugaison des verbes du troisième groupe éclaire-t-elle la structure du tableau ? La syllabe atone [-de] représente le résultat phonétique de la terminaison latine -ĪTIS. Si on se reporte à la deuxième personne du singulier, on a la forme [ty vejks/vej] et la deuxième du pluriel [v'ejdɛ]. Cela équivaut à considérer la forme [v'ejdɛ] comme étant constituée de deux parties : le radical correspondant à la 2^e personne du singulier [v'ej] et un morphème [-de], sous l'effet d'une analogie de personne.

Dans les patois parlés autour des Alpes, on constate que ce mode de composition pour la 5^e personne s’est étendu à des verbes qui n’appartenaient pas, à l’origine, à ce troisième groupe. Par exemple, à Evolène : [ʃ’adɛ], [p’udɛ], [rɛf’ejdɛ], etc. Cela signifie que la terminaison [-dɛ] est devenue comme l’emblème de la 5^e personne. Dans les parlers valdôtains, la forme de la 5^e personne en [-dɛ] s’est généralisée.

Par contre, le patois savoyard de Sixt est resté complètement en marge de cette évolution tendant à l’extension de la terminaison [-dɛ] dans le paradigme de la 5^e personne.

Quelle richesse et quelle diversité dans un seul point de la conjugaison, là où le français a adopté partout *-ez* et l’italien *-te* !

Par rapport à la fréquence d’emploi des verbes, l’utilisation de l’auxiliaire “être” émaille constamment la conversation. Du point de vue morphologique, l’imparfait se révèle fort intéressant.

L’IMPARFAIT DE “ETRE”					
Latin	Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
ĔRAM	l’ɪɔ	s’ɛɔ	d et’ɔ	j eɪø	’iɪɔ
ĔRAS			t et’ɛ		t ’iɪɛ
ĔRAT	l ’iʝə		it’ɛ j ’eve	l iɪɛ	’iɪɛ
ERĀMUS	l iãɪ	nɔ s’ɛ̃və		n eɪẽ	n iɪ’iɲ
ERĀTIS		v et’ɛ			iɪ’ɑ
ERANT	l i’ã	j ’evõ	et’jõ	l eɪõ	lɛ ʒ iɪã

Nos patois francoprovençaux sont souvent restés très proches de leur source latine, en particulier dans le secteur la conjugaison verbale. L’imparfait du verbe “être” continue également presque les formes du latin classique.

Ces formes latines sont aisément identifiables dans le patois d’Evolène qui est pour ainsi dire calqué sur la conjugaison latine ainsi que dans le patois de Liddes. On les reconnaît aussi dans le patois de Bionaz, où le *-r-* intervocalique s’est réduit au point de s’effacer.

Pour l’imparfait, le patois de Sixt a adopté les formes issues d’un autre verbe, STARE, comme on les trouve en français. Cependant, les désinences ne sont pas reprises du français, il s’agit effectivement de formes patoises.

Quant au patois de Torgnon, il se montre original dans notre échantillon, notamment par le fait que l'imparfait a, comme le présent, une première et une quatrième personnes en [s-].

Quelques sondages pratiqués dans la morphologie verbale montrent que la complexité et la forte variation caractérisent l'espace linguistique situé autour des Alpes.

3. FORMATION LEXICALE

3.1 Suffixation

Nombre de mots se forment par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe. Parmi les procédés de dérivation, le suffixe [-ʃ] est largement utilisé. Il entre notamment dans la formation de locutions adverbiales désignant une position du corps.

Pour signifier qu'une personne est couchée ou tombée, la face contre terre, on se réfère à un composé du mot "bouche", [a bɔts'ʃ], c'est-à-dire *sur la bouche*. La locution est utilisée par la plupart des témoins qui ont répondu à l'enquête. Cela signifie que la locution est bien répandue et qu'elle se présente rapidement à l'esprit du patoisant.

Il est tombé à plat ventre.

- (1) l ɛ ts'ɛtɛ a bɔts'ʃ (Bionaz)
- (2) l ə tʃ'y a bw'əts'əʃ (Liddes)
- (3) j œ tɛz'u a bɔts'ʃ (Evolène)

L'enquête ne confirme pas cette forme à Torgnon, ni à Sixt où les témoins recourent à une périphrase pour traduire la locution "à plat ventre" :

- (1) j ɛ ts'ɛtɛ a: pla pɛ t'ɛ:ʀa (Torgnon)
- (2) ɛl a kʏpɛhj'a a pla va'ɑ̃tɪ (Sixt)

Si le témoin de Sixt répond sans hésitation, celui de Torgnon manifeste une légère hésitation avant de formuler son énoncé.

De même, à partir du mot "genou", est dérivée la locution [a z'ɛnoʎ'ʃ] à *genoux* pour indiquer la position corporelle :

Les gens se mettent à genoux.

- (1) lə ts'i sə b'øtə a dzɔʎ'ʃ (Bionaz)
- (2) lɛ dz'e ʃɛ b'ɛtœ ɛ̃ dzeʎ'ʃ (Torgnon)
- (3) ʎi dz'æ sə mətʃ a dzœn:əd'ʃ (Liddes)
- (4) lœ m'undo ʃɛ m'ɛtən a z'ɛnoʎ'ʃ (Evolène)

La locution [a ʃetʰ], connue à Evolène, n'apparaît pas dans notre corpus, mais, par sa composition, elle illustre la richesse du procédé de suffixation en [-ʰ]. Elle signifie *en position assise*, par exemple en parlant d'un bébé qui se tient assis, ou d'un malade qui se relève dans son lit.

Ne figure pas dans le corpus la locution [a zəkʰ] qui se situe dans le même champ notionnel que les locutions précédentes en ce qu'elle précise une position corporelle. La locution adverbiale formée à partir de [zək], *perchoir* signifie *dans la position accroupie*. La formation du vocabulaire patois s'organise en un système cohérent.

D'ailleurs, l'emploi du suffixe [-ʰ] est bien plus largement étendu, par exemple [a katsʰ], *en cachette* :

Mon frère voyait sa fiancée en cachette parce que son futur beau-père ne l'aimait pas.

- (1) lɔ fr'e dɑ m'ɛɛ vɛ'ɑɛ ø: œkũtr'ɑɛ - ø: la s'ɔzɑ dɪ λw'ɪ a kats'ũ pɛrk'e lɔ p'apa dɑ λœ l ɪə pɑ kɔt'ɛ (Bionaz)

Le patois est la langue de la famille et on dit volontiers que c'est la langue du cœur. La langue intègre cette dimension sentimentale qui s'exprime notamment par le choix de quelques marques. Un des suffixes souvent utilisés dans des formations diminutives afin de marquer la petitesse ou le caractère affectif c'est le suffixe [-'ɛt].

Les bûcherons traînaient les troncs sur la luge.

- (1) lœ: zɔr'ɑŋʃɛ kan i tɔrn'avən dow bwœ ʃɛ trɛjn'avən ỹm bʏλɔn'etɑ dɛʃ'y la lɥigz (Evolène)

Cette année, sur 13 veaux, j'ai eu 6 vachettes et 7 taurillons.

- (2) ɔj'ɛn ʃʏ tr'ɛzɛ vɛjs ɪ ʒ uk ʃi:ʃ vel'œt ɛ ʃɑ b'utʃjə (Evolène)

Dans ces deux exemples, le locuteur a préféré la forme diminutive à la forme simple [bʏλɔʰ] et [v'œ:lɛ], indiquant ainsi son attitude engagée face au contenu de l'énoncé.

Mais le suffixe [-ɛt] sert aussi à former des mots, pour lesquels les patoisants ne disposent pas de formes alternatives, susceptibles de désigner l'objet en question :

Les aiguilles pour tricoter, les femmes les achètent à la mercerie.

- (1) lə z aʊλ'etɑ pə fe: lə tsaus'ũ - œ lə fəm'alœ l atsətʰ - œ but'œk:a (Bionaz)

Leur chemise est blanche.

- (2) lɛ m'ɑ:zɛɛ - dɛ ma tsəmɪz'ɛtɑ - j ɛ bl'ɑtse (Torgnon)

En hiver, il y a des glaçons qui pendent au tuyau de la fontaine.

- (3) d ev'er j a dɛ λasʰ ke p'œndʰ ɪ brœts'ɛtɛ dɪ fʰt'ɑɛ (Torgnon)

Le choix du suffixe varie parfois d'une localité à l'autre pour désigner la même réalité. Ainsi, pour le "fourneau", on entend la terminaison [-'et] à Bionaz alors même qu'on trouve [-'ε] < ÉLLU à Torgnon :

Le fourneau chauffe bien.

(1) lə fɔrn'etæ: øŋ ɣi:za eits'awdɔ: br'ē (Bionaz)

La casserole n'est plus sur le feu.

(2) la kaf'yɛla də l ε pɔz'ɛ:j a kɔt'e du fɔʁn'ε (Torgnon)

Même dans un espace aussi bien circonscrit, la variation d'un point à l'autre dans la formation du lexique se vérifie régulièrement. Par exemple, pour désigner les "fourchettes", c'est le suffixe [-'ete] < İTTAS qu'on trouve dans le patois de Bionaz tandis qu'à Torgnon on rencontre le suffixe [-iε] < -ĪNAS.

Les couteaux, les fourchettes et les cuillères, je les range dans le tiroir de la cuisine.

(1) lə kaot'i lə fɔrts'ete ε lu kuʎ'øə - le b'œt:ɔ dəd'œ lɔ kas'et:ə də la kəz'ɛa (Bionaz)

(2) lε kɔt'ee ɟ lε fɔʁkel'iε - ε lε kɔʎ'i: - də lε b'œtɔ dəd'e lɔ tø'i d la kez'ɛ:a (Torgnon)

En ce qui concerne le choix des suffixes, les patoisants expriment leurs préférences selon les énoncés, selon le degré de leur implication et selon les localités.

La formation verbale offre autant d'exemples de variation. Si l'on considère une expression comme la locution française "avoir des fourmis", on constate qu'elle connaît un correspondant verbal patois formé à partir de *fourmi* par l'adjonction d'un suffixe. Cette procédure se réalise dans de nombreux patois qui optent cependant pour des suffixes différents. Dans notre corpus, ces formations dérivées se répartissent sur trois types : le type *-iller* à Bionaz et à Evolène, le type *-eler* à Torgnon et le type *-eter* à Liddes :

J'ai des fourmis au pied.

(1) n ʎ lə pj'a kœ mə fɔʁm'i:jɔ (Bionaz)

(2) n e tɔ la ə la le p'i ɔ'i mə fɔʁmj'eəlɔ (Torgnon)

(3) e ʎli pj'æ: ki mə fɔʁmj'atɔ (Liddes)

La comparaison des patois sur un petit nombre de localités situées autour des Alpes met au jour un foisonnement des formes et des choix linguistiques, bref une richesse souvent inattendue.

3.2. Locutions verbales

La répétition d'une action est marquée en français par le re- qui indique un

mouvement rétrograde, le retour à un ancien état. En patois, on utilise le verbe [tɔʁn'e] pour désigner l'action de revenir, d'aller une deuxième fois.

Ensuite on retourne au pâturage.

(1) apR'I n t'ɔʁ'n œ ts'ã (Bionaz)

Dans un certain nombre d'expressions, le correspondant des particules des verbes français *ra-* et *re-* qui indiquent un sens itératif, s'exprime en patois par [tɔʁn'e] : [tɔʁn'e akap'e] *rattraper*, [tɔʁn'e baʎ'i] *redonner*. (Chenal-Vautherin⁵ 1997 : 1709)

C'est le cas à Bionaz où les témoins disent :

Ce matin, il m'a fallu encore lui recoudre un bouton.

(1) sta mat'œ n i fal'i læi tʊʁn'i plãt'i m bɔt'ɔ

Je reverrais volontiers ma maison natale.

(2) l aməR'ijY tuʁn'i v'ɛʁœ - la mɛiz'ɔ jʊ si nɛis'i

La répétition d'une action peut aussi être exprimée en patois par d'autres structures. D'une part, l'adverbe [t'ɔʁna] *de nouveau* est postposé au verbe :

Si vous passiez par ici, nous vous reverrions avec plaisir.

(1) sə pas'a:ɔy pɛʁ s'ɛʎa - n aʁ'iã t'ʊʁna lɔ plɛiz'i dY vɔ v'e:rə (Bionaz)

A Nouvel An/le jour de l'An, je reverrai tous mes petits-enfants.

(2) lɔ dz'ɔ də tʁɛɪnad'œ vɛr'e:ɔ t'ʊrna læ p'ɛʁɔ də m'ɛ (Bionaz)

D'autre part, à Torgnon, le premier témoin utilise aussi en patois la forme [re-] :

Ce matin, il m'a fallu encore lui recoudre un bouton.

(1) sta mat'eɛ m a fæl'y rɛk'ɔdre i bɔt'ɔ (Torgnon)

Je reverrais volontiers ma maison natale.

(2) dœ: vYdr'e bj'ɛn vɔʎt'e rɛv'e:rɛ: mɛ m'e:tʃɔ jœɛ ke si nɛʃ'a (Torgnon)

Par contre le deuxième témoin peut employer aussi bien la structure “[tɔʁn'e] suivi d'un verbe” que la formule “verbe suivi de l'adverbe [t'ɔʁna]”.

On les trait entre 3 et 5 h de l'après-midi.

(1) ɛ la de n'ɔæ i læ tɔnɔ blets'i də tr'ɛi a sɪnk 'ɔje (Torgnon)

Où mettez-vous les pommes de terre ?

(2) nɔ fez'ivã lɔ mw'i pə t'ɛ:ʁa - bət'iã də p'a:lə des'o: - ap'i œ bət dœ tart'iflɛ - i sɛŋ ɔ bət'ə t'ʊʁna tʃ'igɑ: tʃ'igɑ də p'a:jə ki l'e:sə sœʁky'lɑ: tʃ'œka l 'ɛɛʁ - æ ap'ɛ: - ma ʃɔɛ j ɛ p lɔ n'i dɪ: ʁ'aat (Torgnon)

Nous faisons le tas par terre .. nous mettons de la paille au-dessous .. après on met les pommes de terre .. ensuite on mettait de nouveau un peu un peu de paille qui laisse circuler un peu l'air .. eh après .. mais souvent il est puis le nid des souris.

En Savoie, la seule forme verbale relevée pour la répétition est celle “re + verbe” :

Ce matin, il m'a fallu encore lui recoudre un bouton.

(1) sɪ mat'æ d ε dy ʁk'ɔd ʃ bwət'ʃ (Sixt)

Maman reverrait volontiers sa cousine.

(2) ma m'aʁɔ ʁəvɛʁ'ø v - vɔlɔ̃c'e sa k'ɔ̃na (Sixt)

En Valais, on trouve le verbe [tɔrn'e] pour ce sens itératif.

Ce matin, il m'a fallu encore lui recoudre un bouton.

(1) wei mat'ɛi m a fady ɪ tɔrn'ɪ məɪ om bwət'ʃ (Liddes)

Je goûte à 4 heures.

(2) a katr 'owre nɔ tɔrnɛ̃jɲ mɥ̃zjɛ ũ mwɛ (Evolène)

RE- [tɔrn'e]				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
n ɪ fal'ɪ lɛɪ tʊʁn'ɪ plãt'ɪ l aməʁ'ɪjɥ tuʁn'ɪ v'ɛrɛ m'am:ɑ tʊnəʁ'ɪə v'ɛrɛ ʃ lœ t'ɔʁna aʁj'ɪ apʁ'ɪ n t'ɔʁn æ tsã	T1 m a fælɥ ʁɛk'ɔdre ʁɛv'e:ʁɛ: mɛ m'e:ʦɔ: nat'a nɔ ʃɛ ʁɛvɛjɛ̃n T 2 ɪ lɛ tɔnʃ blɛts'ɪ	dɛ dy ʁk'ɔd d ɔ ʁpl'ãtə ma m'aʁɔ ʁəvɛʁ'ø ʃ sɔ ʁɔvɛʁ'ə tʃ ɡas'ʃ ʁvɛ̃dʁ'a də n pa sɔ ʁəv'ɪ	m a fady ɪ t'ɔrn'ɪ məɪ jɥ t'ɔrnəɪə v'e m'ama də t'ɔrnɛrɛ vɛ: sɪ wʊ t'ɔn:ɔ pas'ɪ jø t'ɔrnʃ vɛ	a katr 'owrɛ nɔ tɔrnɛ̃jɲ mɥ̃zjɛ ũ mwɛ
n aʁ'ɪã t'ʊʁna lɔ plɛɪz'ɪ dy vɔ v'e:ɪə vɛʁ'e:ɔ t'ʊrna vəpəʁ'e t'ʊrna	ʃ bət'ə t'ʊʁna tʃ'ɪɡa: tʃ'ɪɡa də p'a:jə			

Un autre verbe qui connaît différentes combinaisons est le verbe “venir”.

Le processus en cours de changement ou l’idée de “devenir” peuvent être exprimés en patois par le verbe *venir* suivi d’un substantif ou d’un adjectif ou d’un verbe : *venir jour*, *venir jaune*, *venir à mourir* en sont des exemples.

Le verbe *venir* exprime couramment l’idée d’un déplacement physique :

Quand tu venais à la maison, maman se réjouissait.

(1) kãn tə vɿŋ'adɛ a mɛɪz'ũ m'am:a l ɪ t'ɔta kɔnt'ɛta (Bionaz)

Lorsque *venir* est suivi d’un adjectif, d’un adverbe, d’un autre verbe, ou d’un substantif, il exprime une action ou une phase qui est en cours de réalisation :

“Venir” + adjectif :

“venir jaune” pour “jaunir” :

Au début de l’automne les feuilles jaunissent.

- (1) w'ɛ a l ɛ̃nɾ'ã də l aüt'õŋ lə f'ɔlə v'ɿŋɔ dz'a:nə (Bionaz)
(2) u kɔm'æ:səm'ɛ də l ut'õŋ - lɛ f'ɔ:lʝɛ ɪ v'ɛŋɔ dz'oone (Torgnon)
(3) ow k'ũm'ɛjŋsɛm'ɛn dɛ l okt'ɔn - lə f'ɔlə lɛ v'ɿŋɔn z'a:nɛ (Evolène)

“venir rouge” pour “rougir” :

(1) v'ĩ r'odzo (Roisan)

“venir sec” pour “sécher” :

Les fleurs se dessèchent.

(1) lə fl'øə v'ɛŋɔ s'ek'ʃ (Roisan)

“venir vert” pour “reverdir” :

Les prés reverdissent.

(1) lə pɾ'u v'ɛŋɔ v'ɛrtə (Roisan)

“Venir” + adverbe :

Le verbe *venir* est utilisé dans une locution qui signifie “se rappeler, se souvenir” :

Je ne me rappelle pas quand tu es né.

(1) mə vœ pa ɛ̃n däv'ã kan t i nɛis'i (Roisan)

“Venir” + verbe :

“venir à mourir, venir à manquer”.

Si son mari meurt, elle reste seule.

(1) sə vœ a mw'ørə l 'om:o lə r'estə sol'ɛta (Roisan)

“Venir” + substantif :

“venir nuit” :

Quand la nuit tombe, il y a au moins six grenouilles qui crient dans le marais.

- (1) kãŋ v'œŋ n'ɪ:tœ: - n a k'omə mw'ɛŋə ʃw'ɪ ʁən'ɔlə - ba p la g'ɔlə k'ə kɛ'ɪjʃ (Bionaz)
- (2) kã t vɛ la ne: ʃ n œt'ã j a ɔ mw'ɛ h'ɪ ʁən'ɔɪ k kəø: - kə kəʁj'ã dã la m'ɔɪ (Sixt)
“venir jour” :

Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant qu'il fasse jour.

- (1) cə vɔ'lad al'ɪ sɪ mœt'ɑŋə fa cə ləv'ɪ dəv'ã kjə vɪʁ'ɪ:cə d'zɔ:ɔ (Bionaz)

“Venir” + déterminant + substantif :

“venir la parole” :

Les gens s'achetaient les souliers chez le cordonnier.

- (1) œ lə ts'ɪ atsət'ɑã ɪʁ b'ɔ:tə - avw'ɪ lo: - ɛ kɔʁdɔŋj'e mə ɛ m vœ pa la pɑ'ɔla d œ patw'e (Bionaz)

Par les exemples tirés des emplois du pronom, du verbe, des démonstratifs ou de la formation lexicale, nos patois affichent un système riche et fort varié. L'organisation des énoncés permet de dégager des éléments de la syntaxe patoise.

4. ÉLÉMENTS DE SYNTAXE

4.1. Reprise pronominale du sujet

D'un point de vue syntaxique, nous allons observer le phénomène de la reprise du sujet par un pronom. Le sujet peut se trouver exprimé deux fois, par redondance, dans la même phrase ou dans la même proposition. Ordinairement, l'une des deux fois, il prend la forme d'un pronom. En français parlé, des énoncés tels que *les enfants ils mangent, les hommes ils travaillent, Marie elle est contente*, en sont des exemples. Ce phénomène syntaxique apparaît-il dans les patois, qui sont aussi une langue orale ?

Y a-t-il des parlers francoprovençaux où la reprise du sujet est régulière et d'autres où elle est inutilisée ? D'après nos matériaux, le patois savoyard de Sixt ne semble pas connaître cette redondance du sujet.

Autrefois, les femmes lavaient le linge à la fontaine.

- (1) ðã ɪ tã le f'enæ lav'ɑvɔ l'ɛd y lavw'ɑʁ - j et'e pa la fɔ œ j av'e ʃ lavw'ɑʁ (Sixt)

Sixt	Bionaz	Torgnon	Liddes	Evolène
ʃ n abeʁ'a le v'aθə	lə v'atsə b'eʃ	leɛ v'atse ɪ b'ejʃ ʊ bw'œl	li v'atsə də b'ejã	lə v'atse le b'e:vən
lɔ ʁeɳ'e j av'a sɔ̃n'e	lɔ ʁəv'œlə s'ũə	lɔ ʁeɳ'eɛn ɪ s'ɔ̃e	ʎœ: ʁeu'ej ə s'ɔ̃n:ə	lɪ ʁœv'œli jɪ ʃ'ɔ̃ŋne sɪŋ
sn 'ajʃ ɛ lã e li p'asə dœ l dœø̃n'e	la fada ɪ ts'e dæs'ɪ	ʃɔ̃ kœte'ʎ'v vœ dez'v lə ze'v	sa z'ypa də tsœe d'ezo lɔ dzɔ̃n'ə	lɪ ʃɪtsə lɪ lɪ d'ep'afə lɔ zen'v
dã l tã le f'œnə lav'avɔ̃ l'œd y lavw'ak	d ʃ k'u lə fəm'al:ə lav'aã lə pat'œ a la fɔ̃t'ãa	T.1 dœv'ãŋ ɪ lav'evɔ̃ bj'œ a ɪ fɔ̃nt'œe d'œe lɔ le'œdzɔ T.2 d 'otrɛ k'jə le fəm'el:ɛ ɪ lav'ɪð tɔ le le'ɪdzɔ a la fũt'ãœ	dœ lɔ t'œ li - li: mak'enə də lav'vɔ̃ lɔ l'œĩndzɔ a l - y bw'eə	d 'atrɔ vj'a:zə lə fəm'e:le le z al'avən l'ava lœ p'ate ba e la ba:zə
ma t'ãnte malt'ria al'av du tœe ðœk - lu f'a nɔ fawd'œk lɔ f'akɔ: s k' avj'v fata	T.1 m'ama gr'ã atsət'ar pa lɪ kɔtɪ'ʎ'v - le fœz'œe ʎø T.2 m'ama gr'ã də m'œe: ɪ fi'œ la talø:za	T.1 ma gr'ø:sa - ʎœ œ ʎ atsət'ivœ pu: le z arbœ'œm'œ ɛ ʃə le kuz'ivœ dɪ ʎœ m'e:ma T.2 la gr'ø:sa - ɪ ʃə fez'ivə da 'ɪ'ʎə lə b'œge	ma g'ã m'ama də - d ast'və p'v d ɔ œ - d aɔd'v - də li kw'œzœe m'ima	lɪ mej gr'ãmerə lɪ ʃœ faz'e m'i:ma le vœʃju:œ - le z atset'avœ pa
lɔ sɔl'œk mə bl'esə	lœ b'v:tə mə fɪv mɔ	le b'v:te me fã m'v	li bw'v:tə də mə fã m'v	lə b'v:te le me fã mə
j a tœd'vɔ̃ na ma'm'ota k v'ejə	n a tɔz'v na makm'ot:œ œ v'œ'œ	j a tœdz'vɔ̃ ã mœrm'ot:ki z'w'œje	j ə t'œt'i na makm'ota ki dɪ: s'vru'œdə	j a t'vɔzɔ una mœrm'uta kə lɪ v'œ'œ

À Bionaz, normalement, on n'a pas de reprise pronominale ; on trouve des énoncés tels que :

Le réveil sonne à cinq minutes avant la demi-heure.

(1) lɔ ʁəb'œlə s'ũə sœ̃ mən'œtə dœv'œcə la dœmi 'awə (Bionaz)

Quelques énoncés où les témoins redoublent le sujet font exception à cette tendance :

Ma grand-mère n'achetait pas ses habits. Elle les cousait elle-même.

- (2) m'ama ɣã də m'ɛe: ɪ fr'æ la taλø:za - ædʊŋ aʃ'e pa fata d atsət'i lə dɾa: fi: - lə fiʃ'ar λ'ø da sɔl'ɛta (Bionaz)

À Torgnon, les témoins expriment régulièrement deux fois le sujet :

Les vaches boivent à l'abreuvoir.

- (1) lɛɛ v'a:tse ɪ b'ɛjʃ ʊ bw'æɫ (Torgnon)

Par contre, cette redondance ne semble pas se vérifier dans des contextes où figure un autre pronom ni après un relatif :

Il y a toujours une marmotte qui veille.

- (1) j a tœdz'ɔR ã mærm'ɔ:ta ki ʒw'eje (Torgnon)

À Liddes et Evolène, la reprise du sujet est régulière dans tous les contextes même dans des énoncés qui comportent un autre pronom et dans ceux qui sont construits avec un relatif :

Sa jupe tombe sur les genoux.

- (1) ly fytʂə ly lʃi d'ɛp'afə lə zɛn'ɔ (Evolène)

Les souliers me font mal au talon.

- (2) li bw'ötə də mə fã m'ʊ i tɑ:l'ɔ̃ (Liddes)

Il y a toujours une marmotte qui veille.

- (3) j a t'ɔzɔ una mærm'uta kə ly v'ɛλɛ (Evolène)

En synchronie, on voit bien les trois zones qui se dessinent : la Savoie, la Vallée d'Aoste et le Valais. D'un point de vue historique, nous n'avons pas de corpus pour préciser si la reprise du sujet est une innovation ou s'il s'agit d'un archaïsme.

4.2. Concordance des temps et des modes verbaux

La maîtrise de la concordance des modes et des temps dans l'apprentissage du français exige des exercices et un arsenal de règles à respecter. Que se passe-t-il dans les patois où il semble que personne n'étudie la grammaire ?

La production des énoncés patois lors de la traduction de la phrase *Si j'avais chassé la chèvre du jardin, elle n'aurait pas mangé mes laitues*, qui rappelle une chanson populaire, a suscité le sourire au moment de l'enquête.

La longueur de la phrase rend le travail de traduction exigeant et le groupe nominal *mes laitues* placé à la fin de la phrase est traduit soit par *les fleurs*, soit par *mes salades*, soit par *la salade*, soit par *mes laitues*.

Cette phrase illustre clairement la variété dans la définition des règles syntaxiques et simultanément la précision dans leur emploi. Pour exprimer l'irréalité, certains locuteurs utilisent le connecteur marquant la l'hypothèse tandis que d'autres se servent exclusivement de la concordance des temps et des modes.

Dans trois énoncés, l'expression de l'irréalité se marque par le choix du mode et du temps verbal :

Si j'avais chassé la chèvre du jardin, elle n'aurait pas mangé mes laitues.

(1) n 'tso tsas'ʊ ja la la tʃ'ʊvra di kɔβ'ti l ar'ijy pa pæk'ʊ mə lə: fl'ø (Bionaz)

L'emploi du subjonctif passé exprime l'irréalité du passé et il est associé au futur antérieur du passé.

(2) æ ʒ d av'o kœʎ'y la θ'œœvka ðã mɔ̃ kɔβ'ti: ɪl m æ pa mdʒ'i'a me sal'adə (Sixt)

Le présent du subjonctif dans la proposition conditionnelle est associé au passé antérieur de l'indicatif.

(3) -ugʃɔ tsæj'a vja la tɛj'evra dow kurt'y l 'ure pa maçj'a me lɛt'yɛ (Evolène)

Dans les deux autres localités, le marqueur de la condition, la conjonction *si*, est utilisé au début de l'énoncé.

(4) sɛ d 'ɑ:vɔ tsas'e ja la la ts'evra d kurt'i - ɪ m ar'ø pʊ rɔz'e la sal'ɑ:da (Torgnon)

(5) si esœ ts'açj'a la tʃ'yra dy k'urt'i d are p'ɔ mdʒ'a mi ɔ̃le:t'y (Liddes)

Dans la subordonnée conditionnelle, le verbe est conjugué au subjonctif pour marquer l'irréalité.

Les relevés effectués dans le corpus laissent apparaître la fréquence de l'emploi du subjonctif par les patoisants. Dans les subordonnées introduites par la conjonction “*si*”, le subjonctif présent marque l'hypothèse. De nombreux énoncés du corpus se fondent sur cette structure syntaxique :

Si tu voyais l'oncle Antoine, tu serais étonné.

(1) s tə ve'isœ: æ l 'ɔ̃klɛ ãtw'ɑ:nə - tə sar'ijœ - tɔ̃ ɛbaɑ'ti (Bionaz)

Si vous ouvriez les yeux, vous verriez quelque chose.

(2) sœ RIVIS'ɑ: lə z w'ɛɛ vɔ vɔrj'a kœ ts'ʊ:za (Bionaz)

Si tu venais ce soir, tu verrais mon beau-frère.

(3) sy tø ʊɣr'ɛs a:n'i tə vɑβ'e mɔ̃m bo f- m- mɔ̃ bj'ɔ̃ fr'ɛ:ə (Liddes)

Après un verbe marquant la nécessité, les patoisants utilisent régulièrement le subjonctif :

Il ne faut pas que les enfants se lèvent trop tard.

(1) fa: p'ɑ c'ə lœ meɪn'ʊ sə lœvis'ã trɔ t'ɑɑ (Bionaz)

Il faut que nous nous levions tous les jours.

- (2) ɪ f'ɔ̃ kɔ̃ s lɛv'ɛ tʃɪ lu ð'æβ ɛ bɛ evidam'ɔ̃ (Sixt)

Le subjonctif est également utilisé lorsque le caractère impératif se trouve atténué par le mode conditionnel :

Il faudrait que je mange avant midi.

- (1) fɔ̃dʁ'ɛ kə mœndz'ɪsɔ̃ dɛv'ɑ̃kə n'ʊa (Bionaz)
(2) ɪ fɔ̃dʁ'æ ke də mɛdz'ɪ:sɔ̃ dɛv'ɑ̃k'ɛ mɛdz'ɔ̃R (Torgnon)

Après un verbe marquant la volonté, tous les patoisants utilisent le subjonctif.

S'il s'agit d'un fait présent, le verbe est au subjonctif présent :

Mon père veut que je me lève à six heures.

- (1) mɔ̃ p'apa lu kə mə lɔv'ɪsɔ̃ a swɪ z 'awə (Bionaz)

S'il s'agit d'un fait passé, le verbe subordonné est au subjonctif passé :

Mon père voulait toujours que je me lève à six heures.

- (1) mɔ̃ p'apa vɔl'æ tʊz'ʊʊ kə f'ɪsɔ̃ lɔv'æ mə a swɪ z 'awə (Bionaz)

La concordance est respectée par tous les patoisants, tous emploient le passé du subjonctif dans l'énoncé patois pour marquer la simultanéité au passé.

Après un verbe marquant le souhait et conjugué au conditionnel, le verbe de la subordonnée se met régulièrement au subjonctif :

J'aimerais que tu te lèves à 6 heures et quart.

- (1) vɔ̃R'tjo kə tə tə lɔv'ɪsə a swɪ z 'awɛ ɛ̃ k'a: (Bionaz)

Je n'aimerais pas qu'une guêpe me pique.

- (2) amɛr'eg pa k ʊna w'e:fa lɪ m aw'uʎɪfə (Evolène)

J'aurais aimé qu'on le voie un peu plus souvent.

- (3) aɛ ɑ̃m'o k ɔ̃ lə vəj'esə ɔ̃ mw'ɛ pʃɪ sɔ̃v'æ̃ (Liddes)

Après un indicateur de sentiment, le verbe se trouve au subjonctif :

A minuit, je dors.

- (1) a min'ɪtø ɪ dʁ'ɔ̃mɔ̃ - dɔfəs'ɪ:lɔ̃ kœœ f'ɪs aR f'ɪsɔ̃ Res'aɛ (Bionaz)

Dans cet exemple, le témoin commente la phrase à traduire en ajoutant : “difficile que je sois réveillée” et applique directement le principe de la concordance des temps.

Les propositions temporelles introduites par “avant que” comportent aussi le subjonctif :

Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant qu'il fasse jour.
 (1) pə al'i s'ɪ: œ mɔ̃t'ɑ̃ə fa sə ləv'ɪ dəv'ɑ̃c'ə fəz'ɪsə dz'o: (Bionaz)

Enfin, dans les propositions subordonnées marquant le but, le verbe se trouve au subjonctif :

La fontaine a deux bassins.

(1) øə ã pʁɛ̃s'ɪp j ɑv'ɛ ɔ k'ɔ̃ baθ'ɪ me: z dv'ã la θap'el:a - mɔ̃ ʁap'ɛ ʎ ã n avj'ɔ̃ me jɔ̃ sy lɔ̃ ã bw'e: - pe k le fɛn:œ pw'ehã al'e lav'e - pə pa kɔf'ɪ l 'eðə - pe le b'ɪθ (Sixt)

Une fois de plus les exemples patois révèlent la multiplicité des choix, une application systématique et souvent inconsciente des règles de grammaire et la diversité des options prises par les différents patois.

Les variations syntaxiques sont peu perçues par les patoisants, en revanche, les variations relatives à la phonétique et au lexique sont bien connues et dessinent une géographie mentale.

5. VARIATION PHONÉTIQUE

Pour désigner le “lait”, les patois francoprovençaux et les parlers du Nord Est gallo-roman connaissent une base *laicel*, du lat. pop. LACT(D)CELLU.

“LAIT” < LACTICELLU				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
T.1 las'ɪ	T.1 las'e	laf'e	laθ'i	las'e
T.2 las'ɻ	T.2 las'ɪ			

Dans les régions qui fournissent les matériaux de cette étude, le suffixe -ĚLLU aboutit à deux résultats : d'une part [-e] à Torgnon, à Sixt et à Evolène et d'autre part [-i] à Bionaz et à Liddes. En réalité, cette affirmation doit être nuancée puisque le deuxième témoin de Bionaz produit une terminaison [-ɻ] et le deuxième témoin de Torgnon [-ɪ]. La variation phonétique se manifeste non seulement en fonction de l'espace mais aussi selon les locuteurs.

Le second phénomène important pour l'interprétation phonétique de ce nom concerne l'évolution du groupe consonantique secondaire -CT'C placé devant “E”. Il a donné trois consonnes différentes dans notre région. Il est devenu [s] dans les parlers les plus à l'est du domaine.

Que faut-il boire quand on a la toux ?

(1) fʃ'ɛ də tɪz'ɑ̃ə ðu sən'ɔ̃ nɔ̃ bɛ'ɛ də las'ɪ wɪ dœ gr'ɑp:a (Bionaz)

J'achète le lait à la laiterie.

- (2) ats'əto lo las'i a la lɛit'i (Bionaz)
- (3) 'a: nu atsət'e lo las'y ba ə lɛit'i (Bionaz T.2)
- (4) n ats'etɔ lo las'e a: - a la lɛtəR'i 'ɛk:ɔ (Torgnon)
- (5) j ats'etɔ lo las'e ɛ la lɛtə'ik (Evolène)

Il ne faut pas nettoyer les boilles avec de l'eau tiède.

- (6) lɛ bɪd'ð ɪ fo lɛ rɛi'f'i əw'ə l 'ɛvə fɪ'ɛɪdə - zɑm'e bət'a l ɛv'ə ts'ɔ:ɔdɑ œ ɛ se le bɪd'ð sɔ̃ pw'ɛk du las'i (Torgnon)

Au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'ouest du domaine situé autour des Alpes, le point d'articulation de la consonne avance. En effet, le groupe -CTC devant "E" a abouti à [s] interdental [θ] à Liddes et la labiodentale [f] à Sixt.

J'achète le lait à la laiterie.

- (1) 'astɔ̃ la: l - lə laθ'i a la l'ətə'i (Liddes)
- (2) ɛ bɛ ɔ̃ n al'avə aθ'i lafɛ və la fœkt'i:ɛ (Sixt)

Dans le domaine francoprovençal, la dénomination de la "poule" est souvent issue de la base latine GALLĪNA.

"POULE" < GALLINA				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
T.1 dzəl'œn:ə	T.1 tsel'œn:ɛ	d'ov po'ʎaj	dzən'ədə	lɪ z'ɪlɪnɑ
T.2 ʎəl'œn:ɛ	T.2 dzəl'œn:ɛ			dɛ z'ɪl'ɪnə

En francoprovençal, le groupe GA- initial évolue généralement en [dz-]. C'est le cas à Bionaz, ainsi que pour le deuxième témoin de Torgnon et le témoin de Liddes.

Le renard a mangé deux poules.

- (1) lo rɛɪn'a: l a pək'u dθ d'əθ dzəl'œn:ə (Bionaz)
- (2) lo ɠɔɪp'əœl a mœd'z'e d'ɔ:və dzəl'œn:ɛ (Torgnon)
- (3) lo ɪɛɪn'ɔ: l a m'ɣdʒj'a d'ɔwe dzən'ədə (Liddes)

À Torgnon, le premier témoin dit [tsɛ-], il y a donc eu une désonorisation [d] > [t].

Le renard a mangé deux poules.

- (1) lo ɠɔɪp'ɛʎ j a rɔd'z'e d'ɔvɛ tsel'œn:ɛ (Torgnon)

À Evolène, il y a eu la perte de l'élément affriquée, nous avons la forme [z'ɪ-]

Le renard a mangé deux poules.

- (1) lɪ rɛʒɪn'a ja mɔfj'a d'awɛ zɪl'ɪnɛ (Evolène)

À remarquer que pour la forme patoise de Liddes [dzən'ədə], il y a eu une métathèse, une inversion des phonèmes : [l] - [n] + de [dzəl'əna] > [dzən'əla] et ensuite le [ʎ] est devenu [d].

À Sixt, le mot [po'ʎaj] n'est pas issu du mot latin GALLĪNA, mais il dérive de la famille de PŪLLUS.

Le renard a mangé deux poules.

(1) a lə ʁn'a m a mɔj'æ d'ɔv po'ʎaj ən'e (Sixt)

6. VARIATION LEXICALE

Dans l'espace francoprovençal, il existe une dizaine de mots pour désigner la "carotte" : [kar'ɔ:ɑ] - [patən'aʎə] - [ras'inə] - [rai] - [r'iba] - [reb'ina] - [rifn'ala] - [gɛlR'uəb] - [kalb] - [naR] - [j'œfa]. D'après nos matériaux, on a deux attestations de [j'œfi:a] à Bionaz et à Torgnon. Sur la base des enquêtes du GPSR⁶ et des données des atlas linguistiques, ce mot semble être valdôtain puisqu'il n'est pas attesté dans le reste du domaine francoprovençal.

On sème les carottes à la lune descendante.

(1) nɔ v'ɑɲɛ lɥ j'œfi:ø - kɑ lə l'œna k'a:lə (Bionaz)

Quels sont les légumes que l'on plante dans les jardins ?

(1) nɔ plānt'ɛ̃n də sal'ada - de p'ɔs d'ɛɲ'ɔ - de pɛz'ɛ: - de f'o:ɪve - de tart'iflɛ de z'ɛpin'ɑR - de kar'ɔtɛ R'ɔ:zɛ ɛ de j'œ'ɛf (Torgnon)

"CAROTTES"				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
j'œfi:ø	j'œ'ɛf	patn'aja	pa:tin'a:də	reb'ɥn:ɛ

Les témoins de Sixt et de Liddes emploient le mot [patən'aʎə], base qui est commune en Savoie, dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et même dans quelques villages de la Vallée d'Aoste.

On sème les carottes à la lune descendante.

(1) ɪ s'ɛnɑ le patn'aja œ ln'a d'yʁɑ (Sixt)

(2) fo: sœn'e ɔli pa:tin'a:də - kɑ la lœna dyk'ɔ:lə (Liddes)

À Evolène, c'est le mot [reb'ɥn:a] qui est utilisé, mot qui est bien attesté dans le Valais central.

On sème les carottes à la lune descendante.

(1) ũ w'ɑɲɛ le reb'ɥn:ə ou bɑ de l'ɥn:a (Evolène)

Dans le lexique patois, les verbes spécifiant la manière de regarder sont nombreux. Dans les localités représentées dans cette analyse comparative, deux types lexicaux expriment le sens le plus neutre de “regarder”.

“REGARDE !”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
av'etʃa	av'ete	ʁ'ɔ:də	ʁ'ɔ:da	aw'œtse

Sur la base des enquêtes ALAVAL, dont les formes sont reportées dans le tableau ci-dessus, le type verbal [awetɕj'ɛ] est attesté dans trois localités (Bionaz, Torgnon et Evolène).

Regarde, il y a cinq poulains là-bas !

- (1) av'etʃa œ n 'a:ə ə sœ p'ɛno kav'al:ə b'a l'i (Bionaz)
- (2) a: av'ete j a: j a sœ petʃ'e kav'al kɪ r'ɔdzə kɪ sũ l'ɛ (Torgnon)
- (3) aw'œtse - lə a sɪŋ pyt'iks - p'ɔlœŋʃ - ba lɔ lɔ də vej (Evolène)

On constate une autre base lexicale pour signifier “regarder” à Sixt et à Liddes.

Regarde, il y a cinq poulains là-bas !

- (1) ʁ'ɔ:də j a sœm pɔl'œ le (Sixt)
- (2) ʁ'ɔ:da j ɛ θ'œim pətjü ts'əv'o bɔ: l'ɛ (Liddes)

Et on ne sait rien de l'existence de ce verbe pour Sixt, car le témoin a répondu en biaisant l'énoncé attendu : “Ah oui ! dis ! tu as vu l'autre, il y a cinq poulains.”

- (1) a w'e: dɪ t a vjy l 'ɔtɪ ja fe'œ pɔj'ɔ (Sixt)

Dans la documentation dialectologique réunie autour de “regarder”, le GPSR2, 166,a avwait'ɪ précise : “Composé de vwaiti «regarder». Le mot se retrouve dans le V. d'Aoste, la Savoie et le Midi (ALF1140). En Bas-Valais, où il est refoulé par des synonymes *aviser*, (*a*)*rada*, le sens s'est spécialisé ; plus à l'Est c'est le verbe ordinaire pour «regarder»”.

Parmi nos relevés, le verbe [awetɕ'ɛ] n'est pas représenté à Liddes, cela ne signifie pas pour autant que le mot y soit inconnu. En effet, les patoisants le connaissent, mais l'utilisent dans un sens spécialisé : “chercher à voir, à entendre”. À Liddes, la signification du mot s'est réduite au sens d'*épier*, et pour le sens général de “regarder”, c'est [ʁ'ɔ:da] qui s'est imposé.

Le verbe “courir” montre aussi, les différents choix qu'opère le patoisant dans son répertoire et témoigne de la variété lexicale existante dans les patois franco-provençaux.

On a demandé à nos témoins de dire : *Dix cabris courent dans le pré.*

“COURIR”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
l'ābō	T.1 ɪ s'ot̥ T.2 kɪ s'ut̥ ε ɪ k'u̯ō	kɔk'ō	g'alopon	ʃ'ogtɪn

Dix cabris courent dans le pré.

- (1) dʒɪ tʃəvr'ɑi ø: l'ābō dād'œ lo pR'u (Bionaz)
- (2) dʒ'e tsœvr'æi - ɪ s'ot̥ dād'e lɔ pR'ɔ (Torgnon T.1)
- (3) j a dʒ'e tsevr'ei - kɪ s'ut̥ ε ɪ k'u̯ō pə lɔ pR'u: (Torgnon T.2)
- (4) jæ dɪ pɔk θœvr'e kœ kɔk'ō ðā l pR'ɑ: (Sixt)
- (5) dj'ə tsœvr'ɑi - g'alopon dʒ lɔ pR'o (Liddes)
- (6) ʒjœ tsœvr'eks ʃ'ogtɪn ʔmp'ε lɔ pra: (Evolène)

À Sixt, on trouve le verbe “courir”, utilisé également par le deuxième témoin de Torgnon. Quant à la forme “sauter”, elle est employée par les locuteurs de Torgnon et d'Evolène. À Liddes, le verbe “galoper” désigne le mouvement des cabris. Enfin, dans le patois de Bionaz, la préférence se dirige vers un autre type lexical : [lāb'i].

Partout les enfants s’amusent et les patois jouent aussi avec les termes pour désigner ces occupations enfantines.

“JOUER”				
Bionaz	Torgnon	Sixt	Liddes	Evolène
mōgɔj'ɪ	T.1 f'ε dε mw'ē:ze T.2 dz'ø:jō	dəj'ɪ	dz'ɤje	ʃε d'əm'ɑ:rən

Autour de la notion de “jouer” se dessine une forte variation lexicale. À Bionaz, le premier verbe qui vient à l’esprit du témoin pour désigner l’activité des enfants, c’est [mōgɔj'ɪ] :

Autrefois, nous voyions souvent les enfants jouer derrière la chapelle.

- (1) d œ kɔv vε'ō sɔ'ē lœ: mɛɪn'u mōgɔj'ɪ dɛr'ɪ la tsap'el:a (Bionaz)

Les enfants jouent avec des coquilles d’escargot.

- (2) dō lø: lə mɛɪn'u mōng'u:jō aʊ'ɤ lɛ aʊ'ɤ lə kulk'eɪli li ləm'as:ε (Bionaz)

Dans la Vallée d'Aoste, la forme [mɔ̃goj'ɪ] se trouve en alternance avec la forme [mĩgoj'ɪ] qui, selon la phraséologie de *Chenal-Vautherin 1997:1124b et 1141a* semble être la forme la plus répandue pour signifier : “s’amuser, jouer, se livrer au jeu, s’ébattre, s’ébrouer, en parlant des enfants”. Le même mot, connu à Evolène avec le sens spécifique de “s’amuser en se disputant”, n’est pas attesté dans l’enquête.

Quelques kilomètres plus loin, à Torgnon, l’idée de “jouer” est exprimée par une locution verbale [fæ də mw'ɛ:ze] :

Autrefois, nous voyions souvent les enfants jouer derrière la chapelle.

(1) eĩ c'ee ɔ vej'e:ve bjẽ ʃov'ɛ le mɛn'o: fɛ də mw'ɛ:ze dɛr'ɪ la tsap'ɛla (Torgnon)

L’expression [fæ də mw'ɛ:ze] est spécifique à Torgnon, où [mw'ɛ:ze] signifie “jouet”, (cf. *Chenal-Vautherin 1997:1160*).

Dans un contexte analogue, le deuxième témoin de la même localité utilise le verbe “jouer” :

Les enfants jouent avec des coquilles d'escargot.

(2) lɛ mɪn'u ɪ dz'ɔjɔ awə le gɔ'y:ʒɛ dɪ ləm'a:sə (Torgnon)

Le type “jouer” est aussi utilisé par le premier témoin de Liddes [dz'ɥje] et par celui de Sixt [daj'ɪ] :

Autrefois, nous voyions souvent les enfants jouer derrière la chapelle.

(1) pjø ɥ'istʰɔ nu vɛjɛĩ sɔv'ã li mɛen'ö dz'ɥje d'aɕɛ la tsap'ɔla (Liddes)

(2) ðã l tã: ð voh'ɛ sɔv'ã lu z ãf'ã daj'ɪ tɔɕ la θapɛ:l:a eĩ - dã l vɔɛj'a (Sixt)

À Evolène, le type verbal pour désigner l’action de “s’amuser” en se référant au jeu des enfants est “demeurer” employé pronominalement :

Les enfants jouent avec des coquilles d'escargot.

(1) lɛ m'ɛjn'o:ʃ fɛ d'ɛm'u:rən awə læ k'owk'ɥɛ dej lɪm'aʃɛ (Evolène)

De même, le deuxième témoin de Liddes choisit le type lexical [dɛmɔr'e] pour parler des jeux enfantins :

(2) le mɛjn'o l 'ãmɔ bjẽ se dɛmɔr'e awe le lɪm'asə kɛ kə z ã la kɪwezə (Liddes)

En Valais, le type “demeurer” signifie surtout “passer son temps” et spécifiquement de *amuser, distraire, divertir*.

La diversité du vocabulaire, la subtilité dans l’expression des nuances, la variété dans les réalisations phonétiques, la complexité de la grammaire ressortent de la comparaison de différents patois. En conclusion, la richesse des patois se déploie même dans un espace relativement restreint et en confrontant les résultats

de cinq localités. Les exemples présentés relevant des différents domaines de la linguistique montrent l'importance de la place qu'occupent nos patois tant dans le savoir personnel des locuteurs que de leur place parmi les langues voisines que sont pour nous l'italien et le français. Chaque patoisant détient un savoir précieux pour la communauté, pour la richesse des langues. La perspective comparative confirme la richesse des patois.

Federica Diémoz et Gisèle Pannatier

NOTES

¹ Cf. DIÉMOZ, Federica / MAÎTRE, Raphaël (2000) "L'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand (ALAVAL). Etat des travaux", *Nouvelles du centre d'études francoprovençales «René Willien»* 41, 50-65.

² Lorsque, dans la suite de l'article, les exemples ne sont pas localisés, le premier représente le patois de Roisan et le deuxième celui d'Evolène.

³ En ce qui concerne la terminaison -ÈRE, le corpus utilisé ne fournit pas d'exemple pour l'ensemble des localités.

⁴ Le symbole " " placé entre deux variantes signale qu'une personne utilise tantôt l'une tantôt l'autre des formes mentionnées.

⁵ Chenal Aimé, Vautherin Raymond (1997) *Nouveau dictionnaire de patois valdôtain*. Quart (Val d'Aoste) : Musumeci Editeur.

⁶ GPSR est le sigle pour désigner le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, ouvrage en cours de publication et dont le premier fascicule a paru en 1924, à Neuchâtel.